

Date : 28/03/13

"Il faut créer un choc culturel pour faire émerger de nouveaux profils d'entrepreneurs"

S'appuyant sur le rapport Gallois sur la compétitivité, Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental (Cese), livre ses pistes pour relever la croissance. Parmi ses idées phares, le soutien à la création d'entreprise.

Par Anne Bariet pour L'Entreprise.com



Pour Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental (Cese), les entrepreneurs doivent aujourd'hui être valorisés et considérés comme les piliers de notre économie.

a Évaluation du site

Site du magazine mensuel L'Entreprise. Il met en ligne la quasi totalité de son édition papier ainsi qu'un fil d'actualité mis à jour régulièrement.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 36

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

David Delaporte

Vous accueillez en juin prochain le Parlement des **Entrepreneurs d'avenir**. Qu'attendez-vous de cette manifestation ? Que peuvent faire, aujourd'hui, les entrepreneurs face à la situation économique et sociale ?

Ils sont indispensables à la relance économique. C'est pourquoi nous devons soutenir leurs efforts. En 15 ans, la France a perdu 500.000 emplois dans l'industrie traditionnelle. Mais parallèlement, 750.000 emplois ont été créés dans de nouveaux secteurs d'activités, tels que la téléphonie, le numérique, les nouvelles technologies. Il est donc important de conforter cet esprit d'entreprise. Nous devons provoquer, aux côtés du "choc de compétitivité", un "choc culturel" pour faire émerger de nouveaux profils d'entrepreneurs et combler ce déficit. Autrement dit, favoriser cette appétence d'entreprendre. Les enquêtes d'opinion montrent, d'ailleurs, un nouveau regard sur ces entrepreneurs : longtemps dénigrés, ils sont, aujourd'hui, valorisés et considérés comme les piliers de notre économie. C'est une des leçons de la crise.

Comment justement les accompagner ? La crise a entraîné de nombreuses défaillances d'entreprises...

Le rapport Gallois, et quelques mois auparavant le rapport du CESE sur le thème de la compétitivité, ont montré les failles de notre système: des entreprises sous-capitalisées, une recherche et développement pas assez développée et des salariés insuffisamment formés. Nous devons donc aller plus loin. Parmi les pistes, il faut réfléchir au travail en réseau, à l'image des "clusters" italiens. Il faut également favoriser l'épargne de proximité pour renforcer le capital des entreprises. Surtout, il faut encourager l'émergence d'une nouvelle catégorie d'entreprises, pas encore assez représentée en France contrairement à l'Allemagne, celle des entreprises de taille intermédiaire (ETI). Enfin, il faut rapprocher grandes et petites sociétés pour qu'elles puissent travailler ensemble... Les secondes ne devant pas être uniquement perçues comme sous-traitantes mais porteuses de valeur ajoutée...

Un autre modèle de gouvernance est-il possible ? Vous prôniez, dans un avis rendu en décembre 2012, une "adaptation" de l'économie et du pacte social. Quels types de réformes structurelles sont nécessaires ?

Les mesures actuelles, décidées par le gouvernement, participent aux efforts à accomplir pour retrouver la compétitivité. Les récents avis du CESE préconisent de lier économie et social. Mais la vraie question est de savoir si le travail peut, aujourd'hui, supporter le financement de la santé et des retraites. A titre personnel, je pense que non. A l'instar du rapport Gallois, je suis partisan d'un transfert de charges soit sur la CSG (contribution sociale généralisée), soit sur la TVA. L'objectif étant d'alléger les charges qui pèsent sur les entreprises afin de réduire le coût du travail.

Vous notiez également dans cet avis une "dégradation des rapports humains" dans l'entreprise. Comment inverser la tendance ?

Il faut favoriser la participation des salariés à la gestion des entreprises afin qu'ils deviennent parties prenantes et non uniquement servir de variable d'ajustement. Les réflexions des entreprises autour de responsabilité sociale des entreprises (RSE) sont donc essentielles pour favoriser cette participation. Mais aussi pour l'épanouissement des salariés. Malheureusement, ces valeurs ont été mises à mal avec la crise économique.

Comment soutenir les projets des entrepreneurs liés à la transition énergétique ?

Le CESE préconise un parcours en plusieurs étapes, à l'horizon 2020 et même 2050. Mais pour y parvenir, nous devons, dès aujourd'hui, engager une recherche fondamentale massive pour réduire l'empreinte écologique de la planète. Avec la poursuite de plusieurs chantiers : le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, biomasse...), le soutien à l'électrification massive des moyens de transport, l'aide de la banque publique d'investissement pour réussir cette transition énergétique. Même si la France gardera un cœur nucléaire important.

Parallèlement, il faut encourager la sobriété énergétique, c'est-à-dire la consommation de moins d'énergie à service équivalent. Dans ce domaine, plusieurs expérimentations peuvent être menées. L'idée étant que chacun produise, à terme, sa propre électricité, à la manière d'un écosystème : voiture électrique, bâtiments auto approvisionnés...

Que peuvent attendre les entrepreneurs des PME/PMI du Conseil économique social et environnemental? Comment sont-ils représentés? Quels poids ont-ils par rapport aux autres corps intermédiaires? La culture du " consensus ", cher au Cese, nuit-elle aux saisines que vous rendez?

L'expression de la société civile fait mûrir les débats sur les réformes à venir. Nos avis permettent ainsi de prendre le pouls des corps intermédiaires avant de lancer des réformes parlementaires... Même si effectivement, la culture du consensus de notre assemblée est indispensable pour préserver sa cohésion.

Au sein de cette assemblée composée de 233 membres, les chefs d'entreprise sont bien représentés. Le Cese compte ainsi neuf membres de la CGPME, huit du Medef et huit des chambres de commerce. Mais leur voix se fait également entendre avec les représentants des coopératives, de l'économie sociale et solidaire, les artisans... D'ailleurs, quel que soit leur nombre, leur influence est de plus en plus forte. L'opinion publique étant, d'ailleurs, convaincue que le retour à meilleure conjoncture économique ne peut se faire qu'en s'appuyant sur les entreprises. D'où une prise en compte de leurs positions de plus en plus importante.